



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat



Réseau fribourgeois de santé mentale
Freiburger Netzwerk für psychische Gesundheit

Fribourg, le 14 mars 2012

Communiqué de presse

Le Conseil d'administration du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) aborde la nouvelle législature sous le signe de la continuité

Le Conseil d'administration du Réseau fribourgeois de santé mentale (RFSM) entame une nouvelle législature avec la même équipe, à une exception près. Le Dr Christophe Kaufmann démissionnaire est en effet remplacé par le Dr Daniel Cornaz, médecin psychiatre. La conseillère d'Etat Anne-Claude Demierre conserve quant à elle la présidence. Ce choix a été validé par le Conseil d'Etat.

Composé de neuf membres, le Conseil d'administration du RFSM va poursuivre la grande réforme de la santé mentale fribourgeoise avec une équipe pratiquement inchangée par rapport à sa première nomination par le Conseil d'Etat en décembre 2007. Représentant des médecins psychiatres installés, le Dr Christophe Kaufmann, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie, démissionnaire, est toutefois remplacé par l'un de ses pairs, le Dr Daniel Cornaz, médecin psychiatre, de Faoug. Cette nomination marque la volonté du Conseil d'Etat d'assurer une représentation la plus large possible des différents milieux concernés par la santé mentale, dont les médecins psychiatres fribourgeois font évidemment partie.

Afin de poursuivre les réflexions stratégiques sur la mise en œuvre de la réforme de la santé mentale fribourgeoise et de travailler dans la continuité, le Conseil d'administration a réélu Anne-Claude Demierre à la présidence pour la législature à venir. Elle sera à nouveau secondée à la vice-présidence par Dominique Sprumont, directeur adjoint de l'Institut de droit de la santé (IDS) de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et professeur extraordinaire au sein de cette même faculté. Un choix validé par le Conseil d'Etat lors de sa séance du 14 février 2012. Des représentants de la direction, du personnel du RFSM et de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), qui ont une voix consultative, continueront également à accompagner les travaux du Conseil d'administration.

Des tâches importantes attendent dès à présent les membres du Conseil d'administration. Parmi elles, la poursuite de la mise en place de la nouvelle organisation des soins en santé mentale, commencée en 2008 avec la création du RFSM, en est le défi central. Cette réforme passe notamment par le développement de nouvelles prestations, afin de favoriser un rééquilibrage entre la densité des offres hospitalières, intermédiaires, mobiles et ambulatoires dans le domaine de la santé mentale.

Cette nouvelle philosophie de soins veut placer les patient-e-s au centre des préoccupations en privilégiant le développement des soins ambulatoires et de proximité en substitution aux soins

hospitaliers. Objectif : garantir un accompagnement global et continu qui soit le plus possible en adéquation avec la pathologie et le plus proche possible de l'environnement de vie. Enfin, la mise en réseau de tous les acteurs concernés par la santé mentale doit permettre de mieux définir les besoins des personnes patientes et de mettre en place des prises en charge pluridisciplinaires.

Composition du Conseil d'administration

Présidence

Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, en charge de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Vice-présidence

Dominique Sprumont, professeur extraordinaire à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et directeur adjoint de l'Institut de droit de la santé (IDS) de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

Membres

Emerith Bächler, infirmière et économiste d'entreprise diplômée HEG.

Bea Vonlanthen-Minnig, co-directrice de la Fondation Applico

Alain Boutat, chargé de cours à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg et à l'Institut d'économie et de management de la santé de l'Université de Lausanne.

Pierre-André Etienne, médecin spécialiste FMH en médecine générale.

Michel Kappler, directeur administratif de la Clinique de la Source.

Daniel Cornaz, médecin spécialiste FMH en psychiatrie et psychothérapie.

Thomas Renz, lic. et dipl. psych., psychologue spécialiste en psychologie clinique et psychothérapie FSP

Membres avec voix consultative

Serge Renevey, directeur général du RFSM.

Patrice Guex, directeur médical ad intérim.

Serge Zumbach, médecin-directeur du Secteur de psychiatrie et de psychothérapie pour personnes âgées du RFSM.

Marc Fetter, ICUS, délégué du personnel du RFSM.

Marie Schäfer, psychologue, déléguée du personnel du RFSM.

Patrice Zurich, chef du service de la santé publique.

Nathalie Favre, secrétaire générale du RFSM

Contacts et informations

—

Direction de la santé et des affaires sociales, Anne-Claude Demierre, conseillère d'Etat, tél. +41 26 305 29 04 (11h00 – 11h30)

Réseau fribourgeois de santé mentale, Serge Renevey, directeur général, tél. +41 26 305 77 00 (11h00 – 12h00)

Communication

—

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, Conseillère scientifique, T +41 26 305 29 02, M +41 79 347 51 38